Axe 2 - Des équipes éducatives formées, stables et soutenues

Ce que garantit la loi de refondation de l'École de la République :

MESURE 7 Du temps pour travailler ensemble

Du temps sera dédié à la formation, au travail en équipe et au suivi des élèves dans les réseaux les plus difficiles :

- au collège : une heure et demie par semaine
- en primaire : 9 jours par an

MESURE 8 Un grand plan de formation continue et d'accompagnement pour l'éducation prioritaire

- Trois jours de formation annuels garantis dans les réseaux les plus difficiles
- Des experts de terrain pour accompagner les équipes
- Un tutorat pour les nouveaux enseignants

Ce que cela signifie pour tous les enseignants de primaire du REP+ Guy Môquet :

54 heures pour travailler ensemble

(remplacements par les brigades REP+ du réseau)

Suivi des élèves

Relations avec les parents

Travail en équipe

(avec possibilité d'accompagnement par la formatrice REP+)

- ★ entre enseignants d'un même groupe scolaire.
- ★ entre enseignants du réseau.
- ★ groupes de concertation inter-degrés (2 h + 2 h).
- ★ plénières communes (3 h le 2 septembre 2015 et 2 h le 19 mai 2016).

L'accompagnement spécifique proposé par la formatrice REP+

- ★ analyse réflexive de pratiques professionnelles.
- ★ observations croisées.
- ★ ateliers de professionnalisation.
- ★ co-animation et co-observation dans les classes.
- ★ recherche-action.

3 jours de formation

(remplacements par les brigades départementales)

Pour tous les enseignants du REP+ Guy Môquet :

- ➡ **2 jours de formation garantis** prévus entre du 21 au 25 septembre 2015 et du 5 au 9 octobre 2015.
- ➡ **1 jour de formation garanti** prévu entre le 9 et le 13 mai 2016.